

CATEGORIE : CONCEPTION DES BATIMENTS ET PERFORMANCE ENERGETIQUE

Intitulé Formation :

Code

CB1804

Connaître et pratiquer la Réglementation Thermique Martinique ou Guadeloupe (RTG/RTM) : du Calcul au DPEM / DPEG

Objectif

Connaître la réglementation thermique applicable en Martinique ou en Guadeloupe (RTG/RTM)
Savoir réaliser les calculs RTG/RTM
Elaborer les DPE Martinique ou Guadeloupe, à partir du calcul RTM pour un bâtiment neuf et un bâtiment existant

Programme

Présentation générale de la RTM/RTG

- La construction
- DPEM (neuf et existant)
- Les équipements (chauffe-eau et climatisation)
- Les études de faisabilité pour les bâtiments de plus de 1000 m²
- Focus sur la RTM "Construction"

Quand et comment appliquer la RTM/RTG "Construction"

- Les typologies de bâtiments concernés
- les constructions concernées (neuves, rénovation avec ou sans changement d'utilisation, date de dépôt du PC, ...)
- Le rôle des différents acteurs (MO, MOE, BdC, Mairies, DEAL,...)
- Qui peut pratiquer la RTM ?
- Qui peut contrôler son application
- Qui peut certifier des projets ?
- Les exigences administratives (certificats PC, DAT, ...) : qui les rédige et comment (exemples) ?
Quand les remettre et à qui ?

Appliquer la RTM/RTG "Construction" sur un projet (en fonction de la typologie)

- Les indicateurs (ICT, BBIO, ICT, nc)
- Les exigences minimales
- Le zonage d'un bâtiment (zonage principal, zonage secondaire)
- Présentation de l'outils RTM
- Les données d'entrée de la feuille de calcul (rappels théoriques thermiques, détails et consignes)
- Exemples concrets
Analyse de l'influence des différents paramètres (application sur l'exemple)

Comparaison RTM/RTG // RTAADOM

- Rappel réglementaire RTAA DOM
- Applicabilité de la RTAA DOM dans la RTM/RTG :
 - généralités - tableau comparatif du devenir des exigences de la RTAA DOM dans la RTM/RTG - application sur un exemple concret

Réalisation de calculs sur exemples concrets

- Calcul ICT - Calcul BBIO - Calcul ICTnc

DPEM - DPEG

- Rappel réglementaire
- Elaborer un DPE neuf à partir du calcul RTM
- Elaborer un DPE d'un bâtiment existant

Public

Tout acteur du bâtiment Martinique & Guadeloupe

Pré-requis

Durée

16 heures soit 2 jours

Validation

Attestation de formation

Sessions

(Départements* et dates sous réserve d'un effectif minimum)

Martinique : 13 au 15/05/19

Guadeloupe : 16 au 18/09/19

Formation interentreprise

Tarif : 750,00 € HT

Formation intra entreprise

Tarif et organisation sur demande pour un effectif minimum de 6 participants

Modalités

Formation réalisée en présentiel et sur site dédié.

Méthodes pédagogiques

Exposé théorique illustré de retours d'expérience, livret du participant, évaluation des acquis.

*Adresses précises (coordonnées GPS) fournies sur demande et avant contractualisation.

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

08 11 69 66 60

contactformation@anco972

anco.pro